

Projet de reconstruction de la route 293 à Notre-Dame-des-Neiges

Dossier : 6211-06-125

Compte rendu de la période d'information et de consultation du dossier par le public du 21 octobre au 5 décembre 2014

La période d'information et de consultation du dossier par le public concernant le *Projet de reconstruction de la route 293 à Notre-Dame-des-Neiges* par le ministère des Transports a pris fin le 5 décembre dernier. Conformément au mandat qui lui a été confié le 2 octobre 2014 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 21 octobre au 5 décembre 2014, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

Afin d'augmenter la sécurité routière du secteur, le ministère des Transports du Québec (MTQ) projette de reconstruire une section de la route 293 située en presque totalité sur le territoire de la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges, dans la MRC des Basques. Le tronçon visé parcourt quelque 3,6 km, depuis l'intersection avec le 3^e Rang, au sud, jusqu'aux environs du cimetière, au nord.

Le projet a pour but de corriger plusieurs éléments de géométrie non conformes aux normes actuelles du MTQ, dont la largeur de l'emprise, la pente ainsi que les courbes verticales et horizontales de la route. Plus précisément, le promoteur éliminerait les courbes problématiques en déviant notamment vers l'ouest la route 293, évitant désormais son passage dans la zone urbaine de Notre-Dame-des-Neiges. Les intersections seraient aussi modifiées en y ajoutant, notamment, des voies de virage et des îlots.

Le coût du projet est estimé à 23 M\$. Quant aux travaux de construction, le promoteur prévoit qu'ils pourraient débiter en 2016 ou en 2017 et s'échelonner sur deux à trois ans.

(Extrait du communiqué émis le 21 octobre 2014)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation du dossier par le public proviennent d'informations colligées lors de la séance d'information, à partir de conversations téléphoniques ou de lettres et de messages électroniques adressés au BAPE ainsi que des registres déposés dans les centres de consultation. Ces préoccupations sont les suivantes :

Le projet

- Les répercussions du dynamitage sur la source souterraine et les puits d'eau présents entre la montagne et la route 293 ;
- l'emplacement du bassin de rétention ;
- l'important budget prévu pour la reconstruction de la route en temps de restrictions budgétaires et la nécessité du projet ;
- l'importance de refaire la route en ligne droite. Si ce n'était pas le cas, il ne serait pas nécessaire d'aller de l'avant avec le projet ;
- les mesures d'atténuation préconisées lorsque le paysage est modifié en raison de la reconstruction ;
- les travaux nécessaires à l'élévation de la route à l'intersection de la route 293 et du 2^e Rang Est ;
- la possibilité d'accélérer la reconstruction de la route ;

- la définition d'un mur anti-bruit ;
- la communication entre le promoteur et les citoyens tout au long du projet.

La vitesse et la sécurité

- Le tracé en soi et la pertinence de la courbe pour ralentir la circulation avant l'agglomération urbaine;
- l'installation de bandes rugueuses tout le long de la nouvelle route ;
- la possibilité de réduire la vitesse maximale permise sur la nouvelle route à moins de 90 km/h ;
- la sécurité routière à l'approche des nouvelles intersections ;
- la mise en place de mesures pour diminuer la vitesse sur la présente route afin d'améliorer la sécurité ;
- l'accès sécuritaire aux résidences en phase de construction.

L'opportunité d'autres travaux

- La possibilité de refaire les égouts en même temps que l'aqueduc (possiblement à refaire selon les secteurs) pendant la reconstruction de la route 293, en collaboration avec la municipalité, dans le but de respecter les générations futures ;
- l'engagement du promoteur à refaire les systèmes d'aqueduc et d'égout ;
- la possibilité de combiner les travaux de la route 293 avec ceux de la Côte du Bic pour économiser et utiliser la terre retirée au moment d'effectuer les travaux de la Côte du Bic pour le remblai de la route ;
- la possibilité de prévoir un stationnement en milieu de côte pour se rendre à la croix et au sommet de la montagne afin d'en faire un attrait touristique.

Les activités d'information et de communication

Le centre de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE à Québec et à Montréal ainsi que dans le centre de consultation suivant :

Centre	Adresse
Bureau de la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges	4, 2 ^e Rang Centre, Notre-Dame-des-Neiges

Le site Web

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés sur le site Web du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Dates	Quotidiens	Hebdos régionaux
22 octobre 2014		<i>Journal Info-Dimanche</i>
25 octobre 2014	<i>Le Soleil</i>	
25 octobre 2014	<i>Le Journal de Québec</i>	
25 octobre 2014	<i>La Presse</i>	
29 octobre 2014		<i>Journal Info-Dimanche</i>

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
21 octobre 2014 Début de la période d'information et de consultation du dossier par le public et annonce de la séance d'information	Médias écrits et électroniques du Bas-Saint-Laurent	166	Site Web et compte Twitter du BAPE
4 novembre 2014 Rappel de la séance d'information	Médias écrits et électroniques du Bas-Saint-Laurent	Ne s'applique pas	Compte Twitter du BAPE

La séance d'information

Date	Le mardi 4 novembre 2014
Lieu	Salle communautaire de Notre-Dame-des-Neiges, 17, rue de l'Église
BAPE : Animation	Karine Lavoie, conseillère en communication
Accueil et prise de notes	Annabelle Nadeau-Gagné, responsable de l'édition et des médias sociaux
Promoteur	M. Victor Bérubé, chef du Service des inventaires et du Plan, MTQ M. Jean Hardy, ingénieur pour Roche-Dessau M ^{me} Jacqueline Roy, chargé de projet, Roche-Dessau
Assistance	50 personnes
Durée	2 heures

Les relations de presse

Un journaliste de *Radio-Canada Télé* était présent à la séance d'information.

La revue de presse

À la suite du communiqué de presse émis le 21 octobre 2014, les hebdomadaires *Journal Info-Dimanche* et *L'Avantage* ont annoncé la tenue de la séance d'information du 4 novembre et ont repris sensiblement le contenu du communiqué de presse.

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités du projet. Une discussion avec le chargé de projet au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a permis d'en arriver à la même conclusion.

Karine Lavoie

Québec, le 8 décembre 2014

Karine Lavoie, conseillère en communication, chargée du dossier

En collaboration avec Annabelle Nadeau-Gagné, responsable de l'édition et des médias sociaux